

Déclaration des élus des personnels au Conseil d'Administration Inserm du 9 mars 2017

Quelle transparence de l'évaluation des structures du PIA (cas de Biobanques) ?

(SNTRS CGT, SNCS FSU, SGEN CFDT Recherche EPST, SNIRS CGC)

La presse s'est fait récemment l'écho du changement brutal du directeur de l'infrastructure Biobanques, suite à l'avis négatif du comité de pilotage « Santé biotechnologie » de l'ANR, commandité par le Commissariat Général à l'Investissement (CGI).

Sans juger la pertinence de cette décision, les élus du Conseil d'Administration de l'Inserm s'étonnent de l'absence de transparence des évaluations faites par l'ANR des structures issues du PIA et des décisions imposées par le CGI aux organismes sans que leurs propres instances scientifiques n'aient eu l'occasion de s'exprimer.

Cette décision pose la question d'une organisation de la recherche qui ne repose sur aucune instance scientifique statutaire mais sur des comités nommés fonctionnant dans la plus totale opacité. Le financement de la recherche se fait essentiellement par des moyens extrabudgétaires (PIA, Europe) : c'est une vraie préoccupation de savoir qui pilote et qui va piloter la recherche ?